

Observer des phénomènes de drogue dans le quartier est-il synonyme de gêne ?

52% des personnes (ayant au moins 14 ans) qui observent des phénomènes de drogue dans leur quartier estiment en être gênés ou très gênés. Cette proportion atteint 82% pour les personnes qui voient à la fois des revendeurs et des déchets liés à la consommation. En comparaison, seulement 36% des personnes qui observent uniquement des consommateurs de drogue se disent gênés.

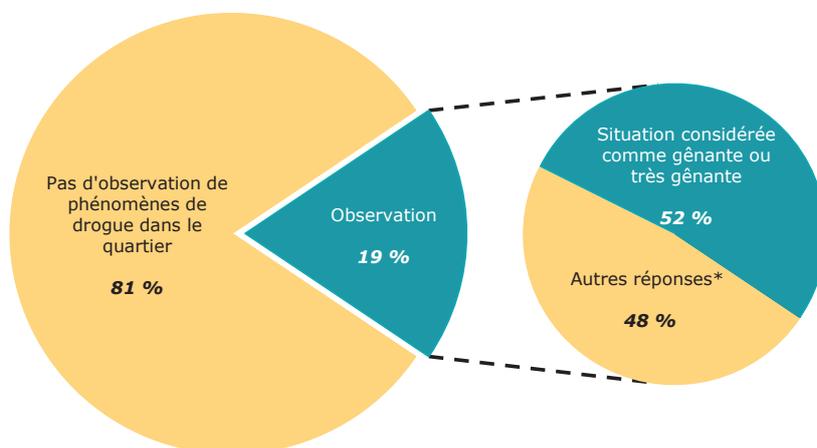
Parmi les personnes qui observent des phénomènes de drogue, c'est dans les zones urbaines sensibles (ZUS) que la fréquence et le cumul de problèmes rencontrés y sont plus élevés. Cela explique en partie pourquoi 69% d'entre elles éprouvent de la gêne, soit 18 points de plus que pour les personnes des unités urbaines se situant hors des périmètres ZUS.

Par ailleurs, les jeunes adultes (14 à 29 ans), qui composent pourtant la classe d'âge observant davantage de phénomènes de drogue, ne sont pas pour autant les plus gênés. Les résultats semblent indiquer que pour une même exposition les individus les plus jeunes sont moins gênés par l'observation de phénomènes de drogue que les autres classes d'âge.

Près de 98 000 personnes de 14 ans et plus ont répondu aux six enquêtes « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP dont les collectes ont eu lieu de 2009 à 2014. Cette population d'étude est représentative des 51 millions de personnes de 14 ans et plus qui résidaient en France métropolitaine au cours de ces six années.

Près de 19% des personnes interrogées ont déclaré avoir observé des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier (ou leur village) au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête [1]. La moitié d'entre elles (soit 9% de la population), se disent gênées ou très gênées par la présence de vendeurs, de consommateurs ou de déchets liés à la drogue dans leur quartier ou leur village.

1 Répartition du taux de gêne liée à l'observation de phénomènes de drogue dans le quartier

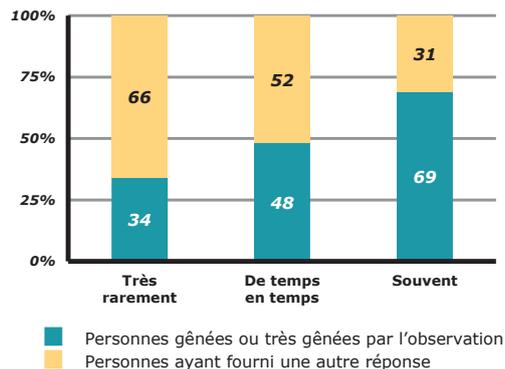
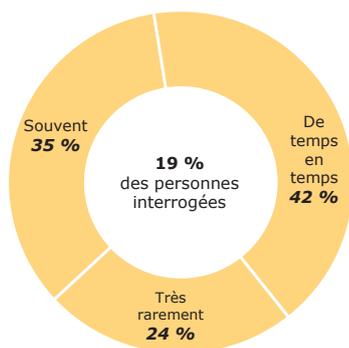


(*) Les autres modalités de réponse proposées sont au nombre de quatre : « peu gênante », « pas du tout gênante », « sans objet » ou « ne sait pas ».

Un niveau de gêne qui varie selon plusieurs facteurs

Un lien apparaît entre la fréquence d'observation des phénomènes de drogue et le niveau de gêne qu'elle suscite. Ainsi, près des deux tiers des personnes qui en observent souvent sont gênées alors qu'elles ne représentent plus qu'un tiers si elles en observent très rarement [2].

2 Répartition du taux de gêne selon la fréquence d'observation



Source : enquêtes « Cadres de vie et sécurité » 2009 à 2014

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

Ayons à l'esprit que le degré de sensibilité aux phénomènes de drogue des personnes interrogées peut influencer leurs réponses sur la fréquence. La relation établie entre fréquence et gêne n'est donc pas nécessairement à sens unique.

Il existe également un lien entre la nature du ou des problème(s) observé(s) et la gêne ressentie. L'occupation de lieux du quartier pour consommer de la drogue, en revendre, ou les déchets laissés par des consommateurs sont les trois problèmes évoqués dans l'enquête.

Dans un premier temps, on se propose de répartir les situations selon la multiplicité des problèmes rencontrés : les observations relevant uniquement de l'un des trois problèmes, les observations mixtes, c'est-à-dire la combinaison de problèmes de nature différentes et enfin les cas pour lesquels aucun problème évoqué dans le questionnaire n'est mentionné par l'enquêté.

La proportion de personnes gênées diffère fortement selon cette répartition. Ainsi, 71% des personnes qui cumulent l'observation de problèmes de différentes natures expriment une gêne [3]. Elles sont 41% à être gênées si elles sont confrontées à un problème unique, 22% si elles ne citent aucun des problèmes proposés.

Cette répartition offre un cadre d'analyse intéressant que nous nous proposons d'affiner en précisant la nature des problèmes et leurs éventuelles combinaisons.

S'agissant des observations multiples, la proportion d'individus gênés atteint 82% si les personnes ont vu des revendeurs de drogue ainsi que des déchets liés à la consommation, alors qu'elle est de 64% lorsque de la revente ou des déchets sont cumulés à de la consommation [4].

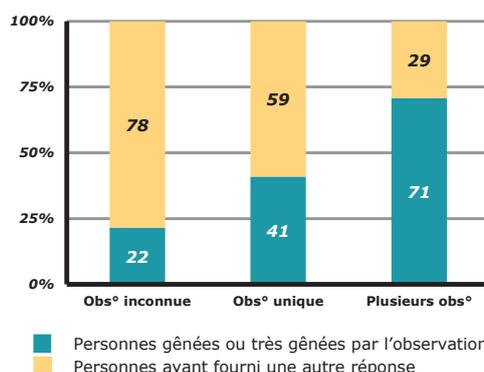
Si les observations relèvent strictement d'un des trois problèmes, 55% des individus sont gênés par l'observation de revendeurs ou de déchets liés à de la consommation, alors que cette proportion est de 36% pour les personnes qui ont observé des consommateurs.

En définitive, la gêne est liée à la fréquence ainsi qu'à la nature de l'observation. Cette analyse introduit plusieurs questions : chacun des deux facteurs a-t-il le même poids ? Doit-on privilégier une échelle d'observation par rapport à l'autre pour analyser les déterminants de la gêne ? Quelles sont les interférences entre les deux niveaux d'analyse ?

L'ambition n'est pas ici de répondre à ces questions mais de proposer des premiers éléments d'analyse d'après la simple observation des écarts mesurés entre les taux de gêne, ceux-ci variant davantage selon la nature des observations que selon la fréquence.

À types et à combinaisons de phénomènes observés donnés, les fréquences d'observation impactent assez peu le taux de gêne. Autrement dit, les différentes combinaisons de types de faits observés « fixent » en grande partie l'effet de la fréquence d'observation sur la gêne déclarée.

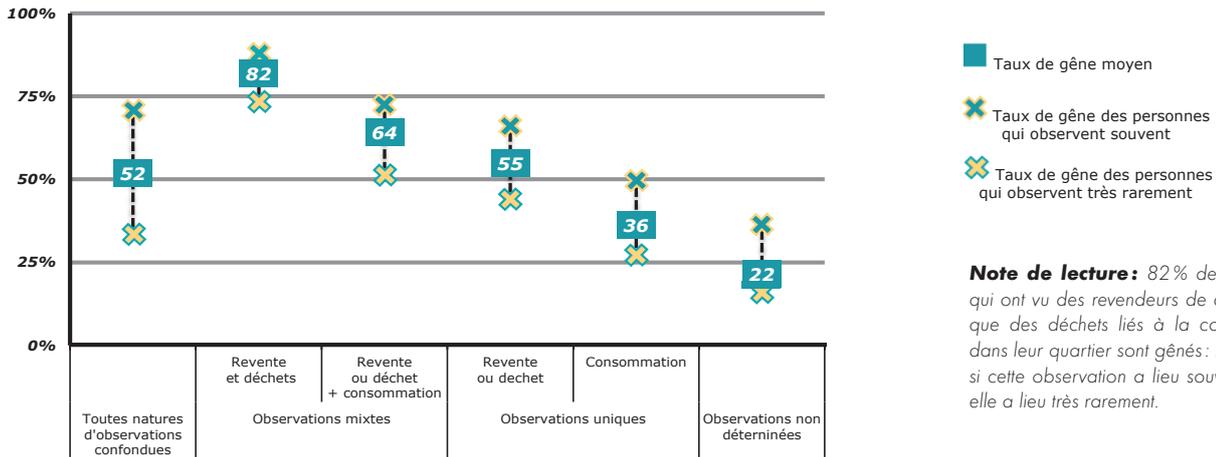
3 Répartition du taux de gêne selon la multiplicité des observations



Source : enquêtes « Cadres de vie et sécurité » 2009 à 2014

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

4 Répartition du taux de gêne selon la fréquence et la nature de l'observation



Note de lecture : 82% des personnes qui ont vu des revendeurs de drogue ainsi que des déchets liés à la consommation dans leur quartier sont gênés : ils sont 86% si cette observation a lieu souvent, 74% si elle a lieu très rarement.

Source : enquêtes « Cadres de vie et sécurité » 2009 à 2014

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

Des habitants de ZUS davantage gênés

Les zones urbaines sensibles (ZUS) constituent un point de convergence entre :

- Une proportion plus importante de personnes observant des phénomènes de drogue : elle atteint 38% chez les habitants des ZUS alors qu'elle s'établit à 21% pour celles qui résident dans des unités urbaines hors de ces quartiers et à 10% dans les zones rurales.
- Une fréquence d'observation plus élevée : 53% des témoins observent souvent des phénomènes de drogue à comparer à 32% hors ZUS.

Elles apparaissent donc comme très exposées à l'observation de phénomène de drogue.

Le taux de gêne y est mécaniquement plus élevé. La proportion de personnes gênées par l'observation atteint 69% [5]. Cette proportion est nettement supérieure à celle des témoins habitants des unités urbaines hors des ZUS (51%).

Elle l'est encore plus que pour ceux qui résident dans des zones rurales (43%).

Comparées aux zones se situant hors des périmètres ZUS, dans les ZUS les observations de problèmes de drogue multiples y sont plus fréquentes. En particulier, la proportion de témoins de phénomènes de drogue ayant observé à la fois revente et déchets, soit 28%, y est de 10 points supérieure à celle des autres unités urbaines. Elle est même de 17 points supérieure à celle des communes rurales (11%). Or nous avons vu que le taux de gêne associé à cette combinaison de problèmes est très élevé.

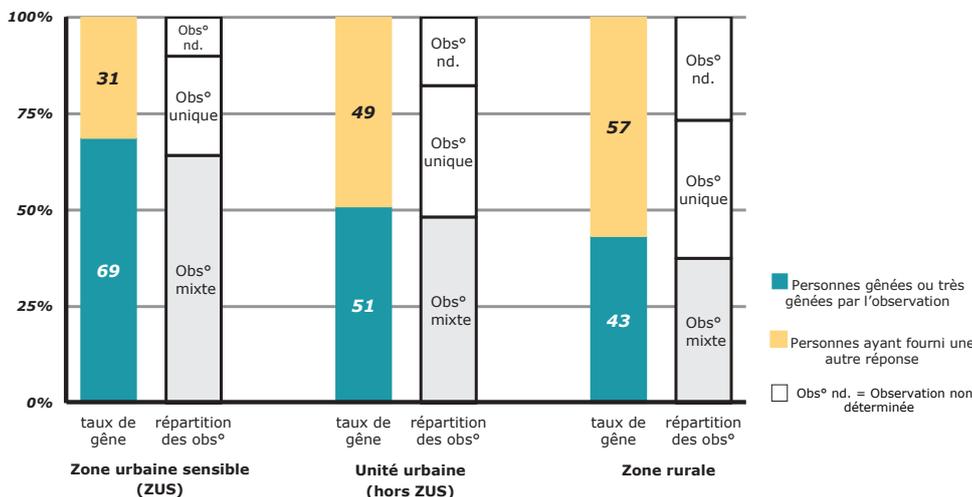
À observation égale, la gêne reste cependant supérieure dans les ZUS en comparaison aux autres zones d'habitations. Il subsiste donc un effet propre aux ZUS qui ne s'explique pas par les seuls éléments mis en évidence ici.

Des femmes plus gênées

La part des personnes qui se déclarent gênées par l'observation de phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier est plus élevée pour les femmes (57%) que pour les hommes (48%) [6].

Cette différence ne s'explique ni par une fréquence ou une nature d'observation différenciée entre les deux sexes. Nous faisons l'hypothèse qu'elle résulte d'une sensibilité plus importante à l'observation de phénomènes de drogue de la part des femmes que des hommes.

5 Répartition du taux de gêne selon la fréquence et la nature de l'observation



Source : enquêtes « Cadres de vie et sécurité » 2009 à 2014

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

Des jeunes adultes moins gênés

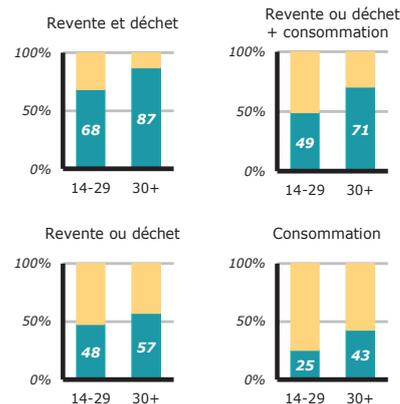
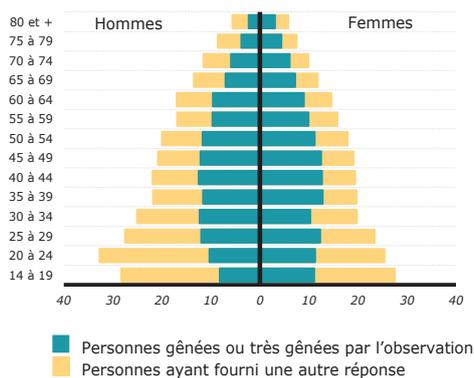
La pyramide des âges met en évidence une proportion de plus en plus élevée de personnes qui observent des phénomènes de consommation ou de trafic de drogue dans leur quartier à mesure qu'on descend l'échelle des âges¹.

Ainsi, alors que le haut de la pyramide des âges ne compte qu'une faible proportion d'individus qui observent des phénomènes de drogue dans leur quartier (6% après 80 ans pour les hommes et pour les femmes), la base de la pyramide en compte une proportion élevée (28% des hommes et des femmes ayant de 14 à 19 ans).

Comparées aux individus ayant 30 ans et plus, les jeunes adultes (14 à 29 ans) sont plus enclins à observer des phénomènes de consommation seule, observation qui génère moins de gêne : ce type de problème représente 30% des observations de 14 à 29 ans, 22% après cet âge.

Au-delà de cette première considération, un résultat interpelle davantage : quelle que soit la nature de l'observation, les jeunes adultes comptent une proportion moins importante d'individus gênés que les individus plus âgés.

6 Répartition du taux de gêne selon le sexe et l'âge des témoins de phénomènes de drogue



Source : enquêtes « Cadres de vie et sécurité » 2009 à 2014

Champ : 14 ans et plus / France métropolitaine

En définitive, la propension moindre des jeunes adultes à être gênés ne s'explique que marginalement par un type d'observation propre à cette classe d'âge. Les résultats semblent indiquer que pour une même exposition les individus les plus jeunes sont moins gênés par l'observation de phénomènes de drogue que les autres classes d'âge.

D'après les enquêtes menées par l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) et l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies), l'âge apparaît comme très discriminant sur les niveaux d'usage de drogues², la consommation de cannabis touchant particulièrement les jeunes générations. On peut ainsi s'interroger sur l'éventuelle relation entre les pratiques propres aux plus jeunes en matière d'usage de drogue et leur perception différenciée du phénomène.

Point méthodologique

Le lecteur est invité à consulter le document Excel associé à cette publication pour avoir accès à l'ensemble des prérequis méthodologiques nécessaires à la réalisation de cette étude. Les principaux éléments étant :

- En raison d'une modification de la question relative à la gêne en 2009³, les résultats des deux premières enquêtes (2007 et 2008) ne sont pas comparables aux suivantes (2009 à 2014). C'est pourquoi les résultats de cette étude reposent uniquement sur les six dernières enquêtes.

- Pour décrire les facteurs d'exposition à l'observation de phénomènes de drogue dans leur quartier, les résultats des enquêtes 2009 à 2014 ont été « empilés », ce qui nous permet de disposer d'un échantillon de près de 100 000 répondants sur six ans.
- Afin d'identifier les individus gênés par l'observation de phénomène de drogue et pour faciliter la lecture des résultats de cette étude, les modalités « très gênante » et « gênante » ont été regroupées en une seule modalité.

(1) Excepté pour les 20 à 24 ans, l'allure de la pyramide pour les hommes est comparable à celle des femmes : à la différence des femmes, la part des hommes ayant observé des phénomènes de drogue est maximale entre 20 et 24 ans (33%) alors qu'elle l'est entre 14 et 19 ans pour les femmes (28%).

(2) <http://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/eisxfbv4.pdf>

(3) En raison de l'ajout de la modalité « sans objet (pas de revente ou consommation de drogue) » à cette question en 2009, les résultats des deux premières enquêtes ne peuvent pas être cumulés à ceux des enquêtes suivantes. Ainsi, afin de comparer les résultats obtenus après exploitation de cette question avec ceux de la question relative à l'observation de phénomènes de drogue, sont cumulés uniquement les résultats des enquêtes 2009 à 2014.